

ELECTIONS PROFESSIONNELLES À PÔLE EMPLOI

POUR EXERCER NOS MISSIONS : DES EFFECTIFS EN CDI ET VITE !

Afin de rendre nos missions de Service Public, **la réponse aux besoins des usagers doit être au cœur de nos missions.** Face au projet France Travail du gouvernement, la CGT Pôle emploi a d'autres revendications pour un réel Service Public de l'Emploi (SPE) répondant aux attentes des agents et des usagers.



***Le chômage n'est pas une marchandise,
Pôle Emploi n'est pas une entreprise !***

Le droit à l'emploi juste !

Le droit d'obtenir un emploi, consacré dans la Constitution de 1946, doit être le cœur du Service Public de l'Emploi. Celui-ci ne doit pas être le bras armé du gouvernement. Il doit être organisé non pas pour viser le plein emploi précaire comme le souhaite le gouvernement mais pour viser le bon emploi et l'emploi juste socialement. L'emploi choisi, l'emploi pérenne, doit permettre aux salariés de disposer d'un revenu leur garantissant de vivre correctement. C'est bien par cette approche que le chômage ne sera plus que résiduel.

Le droit à l'accompagnement des travailleurs privés d'emploi !

De manière à venir à bout du chômage, et non des chômeurs, il est nécessaire de disposer d'un accompagnement adapté aux privés d'emploi. C'est-à-dire de mettre des moyens réels dans cet accompagnement, y compris humains. Il doit situer la personne au centre de la construction de son parcours d'insertion socio professionnelle, ce qui est incompatible avec les dispositifs de contrôle. Conformément à la [convention 88 de l'OIT](#), les agents du SPE doivent avoir les garanties nécessaires les rendant indépendants de tout changement de gouvernement et de toute influence extérieure ainsi qu'une stabilité dans leur emploi. L'accompagnement doit être réalisé par les agents du SPE et non par des Opérateurs Privés de Placement.

Le droit d'accès à des offres contrôlées par le Service Public, légales et respectueuses des conventions collectives !

Les offres d'emploi diffusées doivent correspondre à des postes réellement vacants et contenir des informations objectives et précises. Des agrégateurs d'offres privés ont obtenu depuis des années l'autorisation de diffusion de leurs offres sur le site de Pôle emploi, sans vérification de leur conformité par les conseillers. Selon les études annuelles de la CGT des privés d'emploi, environ 75% de ces offres sont illégales ou mensongères. La CGT revendique le recueil, la diffusion et le traitement de toutes les offres d'emploi par le Service Public de l'Emploi

Le droit à la formation des privés d'emploi !

Conformément au Conseil en Evolution Professionnelle (CEP), chaque privé d'emploi, en lien avec ses besoins et son projet professionnel, doit pouvoir accéder à une formation qualifiante de son choix. Le recours aux organismes publics doit être la règle.

Droit à l'indemnisation chômage pour tous les travailleurs privés d'emploi !

L'indemnisation de tous les privés d'emploi doit être garantie, à un niveau décent, à hauteur de 80% du dernier salaire avec, au minimum le SMIC (revalorisé à 2000 euros bruts) jusqu'au retour à l'emploi.

La CGT revendique l'attribution d'une allocation dès la recherche du premier emploi.

Le Service Public de l'Emploi : un enjeu de territoire garantissant l'égalité à tous les usagers !

Pour garantir une égalité de traitement à l'ensemble des usagers, la CGT Pôle emploi revendique un Service Public national.

Le SPE doit garantir des implantations de proximité, permettant la réception physique des usagers, à leur demande, par du personnel formé et qualifié.

Renforcer nos effectifs pour rendre nos missions, améliorer les services rendus aux usagers et les conditions de travail des agents

Le Service Public de l'Emploi doit être exemplaire et participer à la lutte contre la précarité.

Sous prétexte d'obtenir des renforts supplémentaires, la Direction et une majorité d'organisations syndicales, par la signature d'avenants à la CCN, ont fait exploser le nombre de CDD et le taux de précarité (plus de 40% sur certains sites). **La titularisation de nos collègues précaires est une nécessité pour le Service Public de l'Emploi.**

Quelle aberration que des travailleurs précaires accompagnent d'autres travailleurs précaires ! Et que dire de nos collègues en Service civique, sans salaire, sans cotisations retraite et chômage, maintenus en 1ère ligne à l'accueil, même pendant la crise sanitaire !

Aujourd'hui, obtenir un CDI à Pôle emploi est un parcours du combattant (seulement 25% des CDD obtiennent un CDI), qui s'accompagne d'une pression au quotidien et d'une contrainte sur la réalisation des objectifs.

La CGT revendique un plan de titularisation pour permettre le recrutement des collègues qui le souhaitent.

La CGT revendique l'embauche d'effectifs en CDI suffisants pour assumer pleinement les missions de Pôle emploi répondant aux besoins des usagers

La CGT Pôle Emploi porte une autre vision du Service Public de l'Emploi réellement tourné vers les besoins des agents et des usagers.

Voter pour la CGT, c'est revendiquer :

- un Service Public de l'Emploi répondant aux attentes des privés d'emploi.
- un Service Public de l'Emploi respectueux des personnels et des privés d'emploi.
- la fin de la précarité à Pôle emploi par la titularisation des collègues en CDD et la création d'équipes mobiles ou volantes (en CDI) pour venir en soutien des sites et services.
- des effectifs supplémentaires en CDI pour rendre les services aux usagers et améliorer nos conditions de travail.

Des deux cotés du guichet, LA CGT EST DE TOUS LES COMBATS

Retrouvez [ICI](#) la vidéo de la CGT sur les missions



Du 13 au 23 novembre



la
cgt
Pôle emploi

la
cgt
FÉDÉRATION
DES
ORGANISMES
SOCIAUX

union fédérale
des syndicats
de l'Etat
la
cgt